

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/09/2024 - 8705 - 2007 B 50008 - 493 634 224 - A.J.P. TRANSPORTS PRUDHOMME
ET LOGISTIQUE

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL A.J.P. TRANSPORT PRUDHOMME ET LOGISTIQUE

1 Boulevard Bosteaux
51420 CERNAY LES REIMS
Tél. 0326021520

APE : 4941A -
Siret : 49363422400023



mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

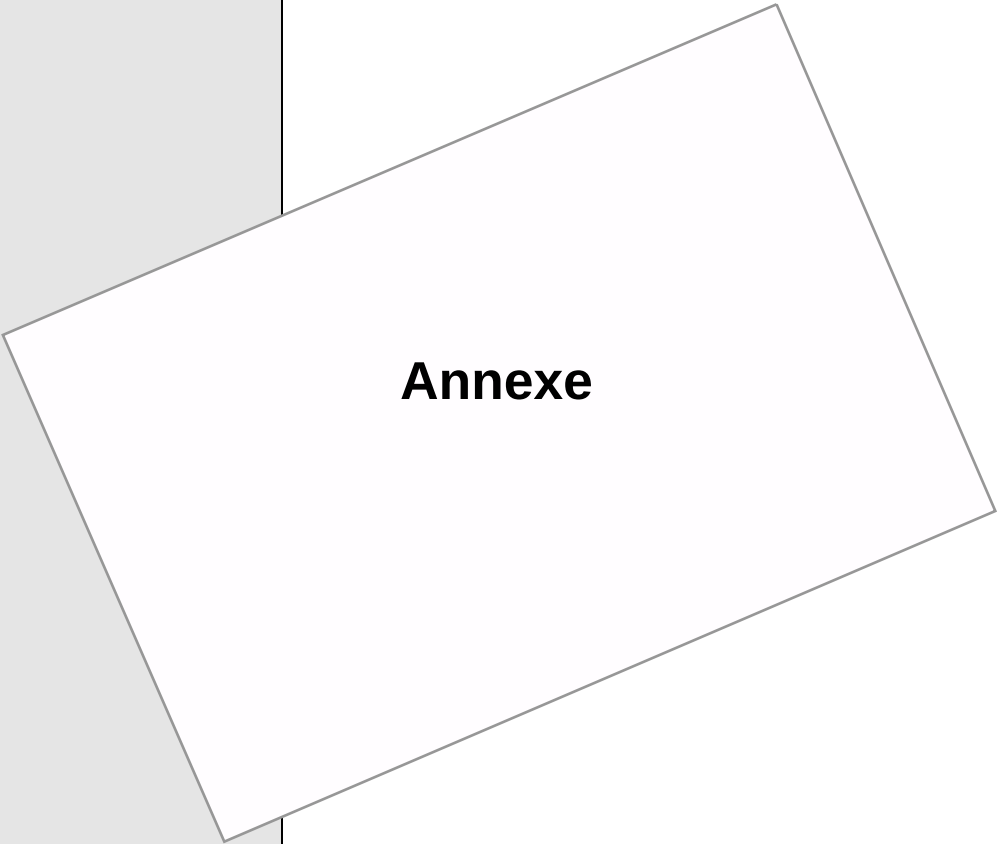
Courriel : reims@mazars.fr

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 031	12 996	7 034	95
Autres immobilisations corporelles	496 219	218 110	278 109	290 127
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	200		200	200
Créances rattachées aux participations	125 030		125 030	47 567
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	641 480	231 106	410 374	337 989
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 907		20 907	4 228
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 057		6 057	2 798
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	468 015		468 015	337 651
Autres créances	106 226		106 226	37 846
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	165 012		165 012	332 444
Charges constatées d'avance (3)	561		561	556
TOTAL ACTIF CIRCULANT	766 777		766 777	715 522
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 408 257	231 106	1 177 151	1 053 511
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 759	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	89 786	42 363
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	88 565	115 181
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	394 110	367 545
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	188 389	221 104
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 883	17 542
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 403	200 417
Dettes fiscales et sociales	212 311	245 840
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	200
Autres dettes	12 855	864
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	783 041	685 966
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 177 151	1 053 511
(1) Dont à plus d'un an (a)	122 878	160 535
(1) Dont à moins d'un an (a)	660 163	525 431
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	181	201
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.J.P. TRANSPORT PRUDHOMME ET LOGISTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 177 151 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 88 565 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : Absence de poste au bilan
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : Absence de poste au bilan
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : Absence de poste au bilan

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 251	7 780		20 031
- Installations générales, agencements aménagements divers	500			500
- Matériel de transport	421 992	73 027	5 110	489 909
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 366	3 444		5 810
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	437 109	84 251	5 110	516 249
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	47 767	77 464		125 230
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	47 767	77 464		125 230
ACTIF IMMOBILISE	484 875	161 714	5 110	641 480

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI CAUREL PRUDHOMME 51420 CERNAY LES REIMS	2 000	-4 362	10,00	-1 702

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	200	200	125 030		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 156	840		12 996
- Installations générales, agencements aménagements divers	76	50		126
- Matériel de transport	132 639	83 582	836	215 384
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 016	584		2 599
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	146 886	85 056	836	231 106
ACTIF IMMOBILISE	146 886	85 056	836	231 106

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 699 832 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	125 030		125 030
Créances rattachées à des participations	125 030		125 030
Créances de l'actif circulant :	574 802	574 802	
Créances Clients et Comptes rattachés	468 015	468 015	
Autres	106 226	106 226	
Charges constatées d'avance	561	561	
Total	699 832	574 802	125 030

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 510
Etat - produits à recevoir	20 292
Divers - produits à recevoir	42 994
Total	65 797

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euro décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	100,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 783 041 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	181	181		
- à plus de 1 an à l'origine	188 208	65 330	122 878	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	59 883	59 883		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 403	309 403		
Dettes fiscales et sociales	212 311	212 311		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	200		
Autres dettes (**)	12 855	12 855		
Produits constatés d'avance				
Total	783 041	660 163	122 878	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	62 695			
(**) Dont envers Groupe et associés	55 045			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 55 045 euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	27 256
Banque - frais à payer	181
Intérêts courus	37
Dettes provis. pr congés à payer	48 566
Charges sociales s/congés à payer	6 910
Charges sociales - charges à payer	7 996
Taxe apprentissage à payer	435
Formation continue à payer	2 486
Etat - autres charges à payer	1 350
Clients - RRR à accorder	6 847
Total	102 064

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	561		
Total	561		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				970 390	970 390
Cumul exercices antérieurs				252 247	252 247
Dotations de l'exercice				188 227	188 227
Amortissements				440 474	440 474
Cumul exercices antérieurs				257 132	257 132
Exercice				194 360	194 360
Redevances payées				451 492	451 492
A un an au plus				192 679	192 679
A plus d'un an et cinq ans au plus				359 607	359 607
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				552 285	552 285
A un an au plus				1 620	1 620
A plus d'un an et cinq ans au plus				8 084	8 084
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				9 704	9 704
Montant pris en charge dans l'exercice				205 538	205 538

A.J.P. TRANSPORTS PRUDHOMME ET LOGISTIQUE
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 1 Boulevard Bosteaux 51420 CERNAY LES REIMS
493 634 224 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 88 565,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	88 565,31 euros
A la réserve légale	4 241,00 euros
<i>S'élevant ainsi à 20 000 euros</i>	-----
Solde	84 324,31 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	40 000,00 euros
<i>Soit 20,00 euros par part</i>	-----
Le solde	44 324,31 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 134 109,99 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

AP

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :

37 000,00 euros, soit 37,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :

62 000,00 euros, soit 31,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 62 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

